

République française
Département de la Lozère
COMMUNE DE ROUSSES
Séance du 20 mars 2026

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 048-214801300-20260320-DE_017_2026-DE

Membres en exercice : 11

Date de la convocation : 15/03/2026

Le vingt mars deux mille vingt-six à 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel GIOVANNACCI

Présents :
10

Présents : Daniel GIOVANNACCI, Evodie HERAIL, Arnaud AGRINIER, Frédérique EBRARD, Claude GRELLIER, Philippe EBRARD, Suzy MARTIN, Coralie GOLL ORTIZ, Maryse GARIT, Jonathan MEYNADIER

Votants : 11

Représentés : Daniel FORT représenté par Evodie HERAIL

Pour : 11

Présents non votants :

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Frédérique EBRARD

Objet : Création de messageries professionnelles pour les Conseillers municipaux de la commune de Rousses - DE_017_2026

Monsieur le Maire propose de créer des messageries professionnelles pour les Conseillers municipaux de la commune de Rousses ;

Chacun aurait accès à une messagerie dédiée aux affaires de la commune avec un identifiant et un mot de passe personnel.

Chacun des 11 élus de la commune aurait ainsi une adresse électronique pour recevoir les convocations du Conseil municipal, les informations de la mairie et des dossiers à traiter.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer 11 adresses électroniques professionnelles pour les élus du Conseil municipal de la commune de Rousses.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2026
et publié ou notifié
le 25/03/2026

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel GIOVANNACCI

